

CONSEIL MUNICIPAL du 30 SEPTEMBRE 2016

30/09/2016

Excusés: Messieurs Batard, Boursange, Chabannes (procuration M. Sourdille), Laporte.

Programme d'assainissement 2017

En qualité de mandataire, le SIVOM s'est chargé de

-l'estimation des travaux

-la consultation de bureaux d'études: sur 4 réponses, le bureau Auvergne Etudes a été retenu.

Le montant global du programme est estimé à 214 000€. Les demandes de subventions auprès du Département et de l'Agence de l'Eau seront présentées avant le 15 octobre et suivies du lancement des marchés par le SIVOM.

Le Conseil municipal approuve ce programme à l'unanimité.

Eclairage nocturne

Dans un souci d'économie d'énergie, le Conseil décide à l'unanimité de renouveler la délibération de réduction de l'éclairage nocturne dans les mêmes conditions que ces 6 derniers mois: extinction des lampes de 23h00 à 4h00.

Questions diverses

Agence postale:

le Maire présente l'opportunité d'utiliser l'ancien cabinet dentaire, Place de la République, pour implanter l'agence postale ce qui permettrait d'offrir un accueil en centre bourg, distinct de celui de la mairie. La Poste prendrait entièrement à sa charge l'installation. Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Convention Lycée Agricole Environnemental:

la Municipalité renouvellera la convention avec le Lycée pour l'année scolaire; au programme: plantations sur le parking de l'ancienne mairie, mise en valeur du petit patrimoine.

Terrains réservés (à proximité du cimetière):

après l'acquisition des parcelles A731 et A732, la proposition pour la parcelle A730 a été acceptée. Restent les deux parcelles A733 et A729 pour terminer l'opération.

Etat des ressources en eau (compte rendu SIVOM):

captage de Compains (dont dépend la commune): la productivité est satisfaisante (290 145 m³/mois, 109 l/s)

barrage de Naussac: 75% de remplissage, soit 143M m³

Prochain conseil municipal le 28/10/2016